

SEANCE du 5 avril 2017

Une convocation établie par Monsieur CANTO René, Maire, a été adressée à chaque conseiller municipal et apposée au tableau d'affichage le 30 mars 2017. Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 5 avril 2017 à 20H30, à la mairie.

Présents : CANTO René, Maire et Président, BOULMER Jean-Claude, AVRIL Daniel, BOUE Marie-Annick, BOUE Alain, BATTAIS Dominique, COBAC Alexandra, PRUNIER Dominique, CHEVALIER Rémy, ALLAIS Véronique, HONORE David.

Excusée : GIET Christelle

Absents : RONDIN Jean-Hubert, BOCQUET Arlette, TRANCART Guy.

ALLAIS Véronique a été élue secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

2017-22 : Rectification compte administratif « Commune » 2016.

Vu que l'excédent d'exploitation de l'exercice 2015 s'élevait à 272447,62 €

Vu que l'affectation au compte 1068 de la section d'investissement au budget 2016 était de 69379,43 €,

L'excédent reporté de la section de fonctionnement (compte 002) doit être de 203068,19 € et non 203071,19 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité la rectification du compte administratif « Commune » 2016.

2014-23 : Affectation du résultat d'exploitation « Commune » 2016.

Le conseil municipal,

Le conseil municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Statuant sur l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2016 s'élevant à 283883,50 €.

Décide d'affecter au compte 1068 de la section d'investissement au budget primitif 2017, la somme de 49183,68 €.

2014-24 : Budget primitif Commune 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif de l'exercice 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, pour la section d'exploitation à 652226,00 € et pour la section d'investissement à 255949,45 €.

L'équilibre du budget est assuré en votant à mains levées (1 contre) les impositions suivantes :

Taux	Produit	
Taxe d'habitation	11.79 %	66873 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	11.79 %	101111 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	33.45 %	35591 €
	TOTAL	203575 €

[Tapez ici]

2014-25 : Affectation du résultat d'exploitation « Assainissement » 2016.

Le conseil municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Statuant sur l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2016 s'élevant à 20976,13 €.

Décide d'affecter au compte 1068 de la section d'investissement au budget primitif 2017, la somme de 18925,21 €.

2014-26 : Budget Primitif 2017 du service assainissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, pour la section d'exploitation à 74040,00 € et pour la section d'investissement à 62188,21 €.

2014-27 : Budget primitif 2017 «lotissement la Garenne ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section d'exploitation à 7146,31 €. Absence de budget pour la section d'investissement.

2014-28 : Budget primitif 2017 « lotissement les Cormiers ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote à mains levées le budget primitif 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section d'exploitation à 604373,94 € et pour la section d'investissement à 443873,74 €.

2017-29 : Demandes de subvention supplémentaire 2017.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des nouvelles demandes réceptionnées, depuis la précédente réunion, décide d'accorder la subvention suivante :

- Ligue Contre le Cancer : 30 €.

Le conseil municipal rejette les demandes de subvention présentées par les associations suivantes :

- « MDL » (Association Maison des lycéens du lycée Chateaubriand de Combourg)

- « ET... CHANGER » (Association Radio Soleil 35)

- « AFSEP » (Association Française des Sclérosés en Plaques)

2017-30 : Investissements.

- Remplacement du vitrage de la porte d'entrée de la classe maternelle. Le conseil municipal accepte le devis de la SARL BEAUCHER d'un montant de 157,20 € (HT). La dépense sera inscrite à l'article 2318 du programme « bâtiments communaux » 2017.

Questions diverses :

- Information : Enlèvement de la cabine téléphonique de la commune d'ici le 31 décembre 2017. Après avoir recueilli le sentiment de l'assemblée, le conseil municipal émet un avis favorable à son retrait.

- APPAC : Une journée médiévale se déroulera le 18 juin 2017 au site du château. Quelques réunions de préparation seront nécessaires à l'organisation de cette journée. A noter deux rencontres prévues, une le mardi 18 avril à 20h avec le bureau

[Tapez ici]

de l'APPAC et le conseil municipal, et l'autre, le jeudi 27 avril 2017 à 20h au foyer rural.

- Le débroussaillage est terminé sur le site du Châtel, après 9 journées de rencontre.
- Alexandra COBAC préconise que les urinoirs de l'école du haut soient carrelés pour une meilleure hygiène et pour y faciliter leur entretien.

- Alain BOUE informe l'assemblée que la période de garantie du radar pédagogique installé à l'entrée des écoles, arrive à échéance le 1^{er} juillet 2017 et que pour bénéficier d'une couverture complète, ELANCITE propose un contrat de service pour un montant s'élevant à 199 € HT par an.

- Alexandra COBAC interroge le maire suite au bilan annuel de l'année 2015 effectué par le conseiller en énergie partagé (CEP) sur le suivi des actions préconisées en économies d'énergie. Dans l'attente du prochain bilan annuel 2016 du service CEP, il est remarqué que certaines actions ont été réalisées : résiliation du compteur d'eau à l'ancienne boulangerie, changement de fournisseur d'électricité à la salle polyvalente, actualisation et négociation du contrat de gaz propane, amélioration thermique dans la classe maternelle, diminution de la durée d'éclairage public.

Daniel AVRIL donne le compte-rendu de la dernière commission « Voirie » tenue le 13 mars 2017. Un point est donné sur les investissements 2017 exécutés par le service voirie de Couesnon Marches de Bretagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Numéros d'ordre des délibérations : de 2017-22 à 2017-30.

Le Maire,
CANTO René,

Les membres présents :

BOULMER Jean-Claude, AVRIL Daniel, BOUE Marie-Annick,

BOUE Alain, BATAIS Dominique, COBAC Alexandra,

PRUNIER Dominique, ALLAIS Véronique, CHEVALIER Rémy,

HONORE David.

Excusée : GIET Christelle. RONDIN Jean-Hubert

Absents : RONDIN Jean-Hubert, BOCQUET Arlette, TRANCART Guy

[Tapez ici]

[Tapez ici]